



COMMUNIQUÉ SPÉCIAL COVID-19

Le 29 mai 2020

La COVID-19 est presque toujours présente à notre esprit, particulièrement au moment où nous « mettons le pied dehors » pour aller faire nos courses, nous rendre à un rendez-vous ou pratiquer une quelconque activité physique.

L'accès à notre région, le déconfinement graduel et les activités de loisirs permises depuis le 20 mai, auxquels s'ajouteront le 1^{er} juin le camping et les locations touristiques, occasionneront l'augmentation des allées et venues sur notre territoire.

La pandémie nous a épargnés depuis le début et nous en sommes très heureux, mais il n'en demeure pas moins que le risque de contagion augmente avec l'achalandage, surtout si nous fermons les yeux et baissons la garde. Depuis le 12 mai, le port du masque est fortement recommandé lors des sorties hors du domicile. De plus en plus, cette consigne ne s'applique pas uniquement aux grands centres.

Aux Éboulements comme ailleurs, les lieux publics se sont dotés d'équipement sanitaire pour recevoir la clientèle. Étant donné la difficulté à conserver le deux mètres de distanciation à l'intérieur des commerces, il serait important de porter un couvre-visage afin de se protéger et de protéger les autres, de se laver les mains avant d'entrer et en quittant les lieux.

Les masques réutilisables sont privilégiés et nous vous encourageons à vous en procurer auprès des artisans de notre municipalité. C'est pourquoi, nous demandons à celles et à ceux qui en confectionnent, de communiquer vos coordonnées à l'adresse courriel dtremblay@leseboulements.com ou par téléphone au 418 489-2988 d'ici le 3 juin. Par la suite, nous diffuserons cette liste dans notre communiqué spécial de la semaine prochaine, lequel est publié sur le site Internet, notre page Facebook et distribué par la poste. De cette façon, les citoyennes et citoyens intéressés pourront prendre contact et se procurer les masques de leur choix.

Un autre point important à souligner est l'ouverture imminente des toilettes publiques présentes aux haltes routières derrière l'église et dans la route du Port, au parc de la Seigneurie et au Musée maritime. Pour assurer la sécurité, un employé municipal fera l'entretien et la désinfection de celles-ci deux à trois fois par jour. Nous comptons sur la collaboration des utilisateurs en étant respectueux des mesures d'hygiène.

Nous sommes conscients que des commerces sont sollicités par leur clientèle pour se servir de leur toilette et nous vous encourageons à continuer de les recevoir. Si vous ne pouvez offrir ce service, il est préférable de les diriger vers les haltes routières municipales plutôt que vers un autre commerce.

Finalement, le premier ministre a de nouveau aujourd'hui parlé longuement du manque de personnel dans les résidences de personnes âgées. Des mesures incitatives sont mises en place pour encourager les personnes qui le souhaitent, à suivre le cours rémunéré de trois mois et à travailler par la suite avec un salaire intéressant. Surveillez les annonces prochaines pour la marche à suivre au sujet des inscriptions. Un emploi assuré, reconnu et convoité est à la portée de la main pour celles et ceux qui se sentent interpellés.

Linda Gauthier
Directrice générale